

Complément au Rapport de planification 2016-2020 de l'ASA

Départs en retraite en Archéologie et en Grec

Prise de position de l'ASA sur un départ en retraite en Linguistique diachronique (SLI)

Calendrier

- Prof. R. Wachter, Linguistique diachronique : juillet 2020
- Prof. K. Reber, Archéologie classique et Direction de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce : juillet 2020
- Prof. D. Bouvier, Grec ancien : juillet 2022
- Prof. M. Fuchs, Archéologie romaine : juillet 2022

Pistes de réflexion pour l'avenir de ces postes

a) Linguistique diachronique

- Partie intégrante de toute formation en langue et littérature, l'histoire de la langue constitue un pan essentiel des études de grec et de latin. À Lausanne, ces cours obligatoires sont donnés par le professeur de linguistique diachronique rattaché à la section SLI, avec lequel les étudiant-e-s de grec et de latin peuvent se spécialiser en histoire de la langue (orientation linguistique, mémoires, thèses). De plus, l'enseignement de linguistique diachronique profite aux autres disciplines ASA (épigraphie, archéologie), comme en témoignent régulièrement les enseignements interdisciplinaires proposés et les collaborations au niveau de la recherche. L'ASA tient à préserver la spécificité de cette collaboration avec les SLI et demande le maintien d'une offre d'enseignement de 3h en linguistique diachronique du grec et du latin. En vue de la succession de Rudolf Wachter, l'ASA plaide pour un poste de PA à 80% minimum. Rattaché à la Section SLI, il profitera à d'autres sections de langue et favorisera les collaborations entre celles-ci et l'ASA. L'ASA souhaiterait participer aux discussions qui seront menées pour la définition du profil du poste.

b) Grec ancien

- Pour assurer la cohésion de la formation en sciences de l'Antiquité, permettre des échanges équilibrés et nécessaires entre des disciplines à la fois complémentaires et dépendantes les unes des autres au sein non seulement de l'ASA (latin, histoire ancienne, archéologie), mais aussi de la Faculté (philosophie antique, histoire des religions, linguistique, traduction, tradition classique, humanités numériques, études théâtrales), et faire vivre une discipline de Lettres fondamentale par sa place dans l'histoire culturelle de l'Europe et du monde, l'ASA demande avec force que soit remis au concours un poste professoral garant de l'existence de la discipline. La nécessité d'un programme d'études à part entière, l'importance d'une visibilité internationale et l'histoire prestigieuse de la chaire lausannoise (qui attire de nombreux doctorants étrangers) plaident pour le maintien d'un poste de PO ou de PAS en PTC au rang de PO susceptible de représenter la branche sur pied d'égalité avec les autres et dans ses nombreuses participations à des écoles doctorales (EDOCSA, HSR, Corhalie, etc.).
 - Précédemment pourvu d'un poste de PO (100%), d'un poste de MER1 (90%) et d'un poste de MER1 (50%), le grec vient de voir ses forces réduites avec le

remplacement du MER1 90% par un MA 100%, consentant ainsi à un effort qui a permis une économie substantielle. Dans un contexte européen qui voit tant d'universités sacrifier le grec ancien, la stratégie d'un maintien d'un poste PO distinguera clairement l'Université de Lausanne qui s'est jusqu'ici illustrée dans ce domaine. S'agissant des chiffres, l'ASA invite à prendre en compte non seulement le nombre d'étudiants inscrits en BA, mais aussi celui des mémoires et des thèses, comparativement élevé, et le succès remarquable des enseignements assurés par le grec dans le cadre du programme SHS de l'EPFL, pour lequel une représentation professorale constitue une garantie essentielle.

c) Archéologie classique et Direction de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce

- Sur la base du Rapport de synthèse de l'Auto-évaluation 2014, l'ASA considère comme impératif de maintenir une solide formation en archéologie classique, en parallèle à la formation en archéologie romaine provinciale. Cela milite donc pour le maintien d'un poste professoral à 100% dans ce champ. A cela s'ajoute le fait que l'actuel PO d'archéologie classique assume la direction de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG). L'ESAG accueille chaque année sur ses chantiers des étudiants de l'ASA mais aussi de plusieurs autres universités suisses ; la Fondation de l'ESAG reçoit des subsides de différents organismes fédéraux pour la formation en archéologie classique d'étudiants provenant de plusieurs universités suisses. Le lien étroit entre l'ESAG et la chaire d'archéologie classique de l'ASA – lien qui dure depuis 35 ans – est un atout extraordinaire pour l'ASA et l'UNIL : il assure un rayonnement de l'archéologie classique-ASA et confère une grande visibilité à l'ASA et à l'UNIL ; il garantit aux étudiants de l'ASA une formation de terrain, sur le site de l'ESAG ; il stimule la réalisation de mémoires et de thèses en archéologie classique ; l'argent récolté par la direction de l'ESAG et investi par l'ESAG profite directement à la formation des étudiants ASA.
- Toutefois, la direction de l'ESAG représente une charge lourde, avec des missions de représentations en Suisse et en Grèce, de fréquents déplacements en Grèce (auprès des Ministères grecs et du Secrétariat scientifique de l'ESAG basé à Athènes), la programmation des recherches scientifiques et des fouilles, des opérations de récoltes de fonds et de surveillance ou de gestion des fonds ; l'actuel PO d'archéologie classique assume cette mission bénévolement et sans décharge. Cependant, cette charge de direction de l'ESAG est appelée à s'accroître en raison du fait que l'ancien directeur de l'ESAG, P. Ducrey (qui assume actuellement à titre gracieux une partie des tâches liées à ce poste), va progressivement diminuer son activité pour des raisons d'âge. A l'avenir, la direction de l'ESAG ne pourra donc certainement plus se concevoir comme une mission annexe, ajoutée au cahier des charges normal du PO en archéologie classique. Elle devrait faire partie intégrante du cahier des charges de ce PO, à hauteur de 25%, avec un réaménagement en conséquence du temps consacré à l'enseignement (4h au lieu de 6h hebdomadaires) et à la recherche. La diminution du nombre d'heures d'enseignement du titulaire du poste professoral devrait être compensée par une charge de cours tournante, offerte à de jeunes chercheurs/docteurs, qui garantira aux étudiants une formation variée et représentera une occasion pour la relève scientifique de faire ses armes dans le domaine de l'enseignement académique.
- En conséquence de ce qui précède, l'ASA considère comme une priorité absolue :

- Le maintien d'un poste de PO à 100% en Archéologie classique, au départ en retraite du Prof. K. Reber. Le prestige d'un tel poste est essentiel pour garantir une bonne collaboration avec les autorités grecques et faciliter l'obtention de fonds externes pour les fouilles.
- L'introduction de la direction de l'ESAG à hauteur de 25% dans le cahier des charges du futur professeur en archéologie classique, avec un aménagement du cahier des charges du titulaire.

d) Archéologie romaine, peinture murale et mosaïque antiques, archéologie médiévale

- Nommé initialement comme PA à 50% et augmenté en 2015 à 80%, le Prof. M. Fuchs a fait de l'ASA un des centres européens d'excellence dans le domaine de la peinture murale et de la mosaïque romaines : en témoigne le récent (12-16.09.2016) grand colloque de l'Association internationale pour la peinture murale antique, qui a réuni plus d'une centaine de participants. D'importants investissements ont été consentis par l'UNIL ces dernières années pour trouver des locaux adaptés à l'étude de grands corpus documentaires fragmentaires. En parallèle à son mandat de PA, M. Fuchs a créé un bureau privé d'études pour la peinture murale antique qui réalise des mandats d'analyse et d'études pour plusieurs sites archéologiques suisses et européens. Il apparaît indispensable que ce champ de spécialisation (peinture murale et mosaïque antiques) soit maintenu à l'ASA après le départ de M. Fuchs et que l'on garantisse aux étudiants une formation théorique et pratique dans ces champs. Précisons que cette formation n'a pas d'équivalent dans d'autres universités européennes et attire donc un certain nombre de jeunes chercheurs étrangers, soit pour un programme d'études complet soit pour des périodes plus courtes dans le cadre d'échanges académiques.
- En parallèle, le Prof. M. Fuchs, appuyé par d'autres collaborateurs de l'ASA, a permis à la section de se positionner comme un acteur national important en matière de fouilles d'époque tardo-antique et haut-médiévale en Suisse romande. Le Prof. M. Fuchs ou ses collaborateurs directs ont dirigé de nombreux chantiers de fouilles médiévales ces dernières années, en Turquie, en France et en Suisse (Dereçik, Mandeure, St-Légier, Cressier, Fang, et prochainement Avenches). Cette orientation, bien implantée désormais à l'ASA, est d'autant plus importante que la Suisse ne compte aujourd'hui plus aucune chaire dans le domaine de l'archéologie du bâti (Antiquité tardive et Haut Moyen Age). Or, ce champ offre aux diplômés des perspectives professionnelles intéressantes à l'échelle nationale (engagement dans des bureaux privés d'archéologie notamment); il est donc également fondamental pour le rayonnement de l'ASA et pour son statut de centre professionnalisant en archéologie de maintenir cette orientation à l'ASA.
- Il paraît également important que le futur titulaire de ce poste ne soit pas uniquement actif dans le contexte universitaire : une pratique du terrain et du laboratoire d'analyse – par exemple dans un bureau d'études privé – est indispensable afin de garantir aux étudiants qu'ils pourront travailler sur des corpus documentaires inédits en peinture et en mosaïque, et qu'ils

pourront se former sur des chantiers de fouilles médiévaux. Ceci incite l'ASA à proposer de repourvoir le poste au niveau d'un MER1 plutôt qu'au niveau d'un poste professoral, de façon à attirer lors du concours des chercheurs au bénéfice d'une bonne expérience académique mais aussi pratique, et qui pourraient poursuivre leur pratique en parallèle à un poste à l'ASA. Cette option contribuerait aussi à faciliter l'obtention de mandats externes par l'ASA et à encourager le partenariat public-privé.

- Cependant, il ne sera probablement pas aisé de repourvoir un poste qui exigera des compétences académiques et des compétences de terrain dans deux domaines différents (peinture murale et mosaïque antique d'un côté, archéologie tardo-antique et médiévale de l'autre). C'est pourquoi l'ASA propose de mettre au concours un poste de MER1 à 80%, tout en laissant ouverte la possibilité d'un partage en deux postes de MER à 40% (par exemple en cas de postulation d'un binôme en « jobsharing »), de manière à ce qu'ils puissent continuer à exercer leur activité extra-académique en parallèle.